

ANNEE	SEANCE	N° DELIBERATION	N° FEUILLET
2026	06	041	041

MAIRIE DE LOCQUENOLE 29670 Téléphone 02 98 72 21 15 E-mail : mairie@locquenole.fr Département du Finistère Arrondissement de Morlaix	<u>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</u> Le vingt trois septembre deux mille vingt six, à dix-huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, le seize septembre deux mille vingt six, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Pascal LECOMTE, Maire de la commune de Locquéolé (Finistère) Etaient présents : MM Pascal LECOMTE Julien GODEC-DEFrance, Gaëlle LE PAGE, Yann GOASGUEN, Florence DIROU, Barbara GUYADER, David NEZRI, Aurélie LECOMTE, Loïc BOZEC, Absents excusés : Laurence GRAFF qui donne procuration à Aurélie LECOMTE, Philipp OERDING qui donne procuration à Yann GOASGUEN, Joëlle HACHEM qui donne procuration à Pascal LECOMTE, Marcel L'HOSTIS, Catherine AUTRET GUILLERM A été élu secrétaire de séance : David NEZRI
Nbre de Conseillers en ex : 14 Nbre de Présents : 9 Nbre de votants : 12	

➤ COTISATION CAUE 2026

Monsieur Pascal Lecomte, Maire, fait part de l'intérêt porté au CAUE Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement.

Cette adhésion permet à la commune de bénéficier de conseil architectural et paysager sur l'ensemble de ses projets.

Le Conseil municipal est invité à autoriser Monsieur Le Maire à adhérer au CAUE ayant un statut associatif par une cotisation annuelle 2026 d'un montant de 75 euros.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents (12 voix pour)

Secrétaire de séance
David Nezri



Pour extrait conforme au registre
Fait à Locquéolé, le 23 septembre 2026

Le Maire,

Pascal Lecomte

